

École élémentaire Roland VERNAUDON Vincennes		Procès-verbal Conseil d'école extraordinaire	
Date : jeudi 28 septembre 2023		Horaires : 18h00-18h15	Lieu : Salle des maîtres
Présents	Représentants Mairie	Absence excusée	
	Représentants parents	Liste FCPE : BIANCHIN Audrey HUGUET Séverine	
	Équipe de l'école	Directrice : BEZAT Isabelle Enseignants : PILCH Jean-Marc	
Ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir le mode de scrutin pour les élections de représentants de parents d'élèves de l'école élémentaire Vernaudon pour l'année scolaire 2023-2024 		
<ul style="list-style-type: none"> • L'article R-411-12 du décret du 14 août 2023 dispose que « Le directeur d'école organise les élections de représentants des parents d'élèves au conseil d'école selon les modalités qu'il fixe après consultation du conseil d'école. » • Consultation du conseil d'école sur les modalités de vote : L'ensemble des membres du Conseil d'école extraordinaire propose pour l'année scolaire 2023-2024, que le vote se fasse exclusivement par correspondance. • Après consultation du Conseil d'école extraordinaire, Mme Bezat, directrice de l'école et présidente dudit Conseil, décide pour l'année scolaire 2023-2024 que le mode de scrutin pour les élections des représentants de parents d'élèves de l'école élémentaire Vernaudon consiste en un vote exclusivement par correspondance. • Le matériel de vote par correspondance sera communiqué aux familles par le biais du cahier de correspondance durant la semaine précédent le dernier jour du vote. • Ce vote aura lieu du lundi 9 octobre au vendredi 13 octobre jusqu'à 18h30. • Le dépouillement est programmé le vendredi 13 octobre à partir de 18h30. 			